



*Au service
des peuples
et des nations*

PROJET D'ASSISTANCE ELECTORALE EN TUNISIE (PAET)

Termes de Références

Recrutement d'un(e) consultant(e) spécialiste dans le financement des campagnes électorales

Août 2020

1. Information sur les deux postes de consultant individuel

Titre :	Consultant(e) spécialiste dans le financement des campagnes électorales
Contrat :	IC National
Rapport à soumettre :	Conseiller juridique
Location :	Tunis
Période :	15 jours de travail de septembre 2020 au 31 décembre 2020
Langue requise :	Arabe et français
Date de début	septembre 2020
Date de fin du contrat :	31 décembre 2020

Contexte organisationnel

Le contrôle du financement de la vie politique en général et des campagnes électorales en particulier est une tâche très sensible qui requiert des organes publics en charge de cette mission un degré élevé de professionnalisme et des compétences techniques très pointues. A cet égard, les leçons apprises des élections législatives et présidentielles de 2014 et des élections municipales de 2018, montrent de grandes faiblesses dans la capacité des mandataires financiers à élaborer une comptabilité fiable des dépenses électorales qui soit en règle avec les exigences légales et réglementaires. Les autorités en charge du contrôle du financement des campagnes électorales, à savoir la Cour des comptes et l'ISIE, relèvent aussi des lacunes dans le référentiel comptable qui régit les comptes de campagnes. En effet la norme comptable 45 relative aux associations et partis politiques régit essentiellement la comptabilité des partis politiques y compris pendant les campagnes électorales. De ce fait, elle ne s'applique pas aux campagnes électorales menées par des candidats indépendants aux élections présidentielles ou des listes indépendantes ou des listes de coalition pour les élections législatives, régionales et municipales. Une réflexion sur le référentiel comptable des campagnes électorales s'impose ainsi avec force afin de dresser les lacunes du cadre comptable actuel et de proposer aux autorités concernées des remèdes appropriés.

A cet égard, le projet d'assistance électorale du PNUD Tunisie a engagé deux experts comptables pour travailler sur le diagnostic du cadre comptable actuel relatif au financement des campagnes électorales. Les deux consultants ont procédé à un diagnostic du cadre comptable actuel qui régit les campagnes électorales et ont élaboré un rapport contenant des orientations visant la mise en place de règles comptables pour l'arrêté et la présentation des comptes des campagnes électorales.

Deux réviseurs séniors ont procédé à la lecture du dit rapport et le produit final devrait faire l'objet d'échanges entre les différentes parties concernées : ISIE, Cour des comptes, ministère des finances, ordre des experts comptables et mandataires financiers. L'objectif étant d'engager les débats sur la normalisation comptable des comptes de campagne électorale.

Dans le cadre de cette approche participative, le projet procèdera au cours du dernier trimestre 2020 à l'organisation de deux ateliers d'échanges sur les recommandations contenues dans le rapport d'expertise susmentionné. Les outputs dégagés au cours de ces deux ateliers devraient déboucher sur l'élaboration d'un rapport final qui servira comme document de référence en la matière.

Dans ce cadre, le PNUD en Tunisie recrute un(e) (1) consultant(e) spécialiste dans le financement des campagnes électorales.

2. Fonctions

Sous la direction du spécialiste des affaires juridiques électorales, le consultant(e) est appelé(e) à réaliser les tâches suivantes :

- Appuyer le projet dans l'organisation de deux ateliers d'échanges sur la normalisation comptable des comptes des campagnes électorales.
- Participer à l'élaboration du rapport final sur les règles comptables à prendre en considération dans l'arrêté et la présentation des comptes de campagnes électorales.

3. Résultats et livrables attendus

1- Mission d'appui à l'organisation de deux ateliers d'échange sur la normalisation comptable des comptes de campagnes électorales : (10 jours de travail)

- Élaboration d'agenda, coordination et suivi avec les intervenants le contenu et le format de leurs interventions, modération et documentation de l'atelier.
- Elaboration d'un rapport décrivant le déroulement des travaux des deux ateliers et les réflexions dégagées au cours des débats.

2- participation à l'élaboration du rapport final sur les règles comptables à prendre en considération dans l'arrêté et la présentation des comptes des campagnes électorales : (05jours de travail).

4. Planning des paiements

LIVRABLES	DELAIS/NBRE JOURS	TX PAIEMENT
1^{ère} Tranche : Elaborer un rapport qui doit être validé par le projet PAET contenant un résumé des travaux des deux ateliers	Nombre de jours de travail : 10	50%
2^{ème} Tranche : Elaborer un rapport qui doit être validé par le projet PAET contenant le rapport final sur les règles comptables à prendre en considération dans l'arrêté et la présentation des comptes des campagnes électorales	Nombre de jours de travail : 05	50%

5. Durée

Le(la) consultant(e) devra compléter sa mission pour une durée de 15 jours ouvrables entre septembre 2020 et le 31 décembre 2020.

En fonction du développement de l'état sanitaire relatif à la propagation du Virus Covid-19, la mission pourrait se dérouler à distance selon les conditions et les procédures fixées par le PNUD.

6. Profil recherché

- Diplôme d'expert-comptable
- Expérience de 10 ans minimum dans le domaine de l'expertise comptable ;
- Expérience pratique avérée en matière électorale ;
- Connaissance approfondie du cadre légal et réglementaire qui régit le financement des campagnes électorales en Tunisie
- Une expérience dans l'animation et la modération des ateliers de travail et des conférences
- Capacité à travailler en équipe ;

Excellente maîtrise de l'arabe et du français. L'anglais est un atout

6. Soumission des documents

Les candidats doivent soumettre les documents suivants :

- Une proposition de méthodologie de travail (pas plus de 1500 mots)
- Une proposition financière indiquant le montant global à percevoir exprimé en H/J ;
- Curriculum vitae ou notice personnelle (PHP) mentionnant deux (2) références.

7. Evaluation des soumissionnaires

Évaluation des offres (soumissions) financières :

- Toute offre n'ayant pas obtenu la note technique minimale requise (70 points) ne sera pas retenue pour l'évaluation financière.
- À l'offre financière la moins onéreuse (parmi les offres retenues) est attribuée la note maximale de 30 points ;
- La note financière d'une offre n est calculée comme suit :

$$NF_n = (OF_{mo} / OF_n) * 30$$

NF_n = note financière de l'offre n (sur 100 points) ;

OF_{mo} = montant de l'offre la moins onéreuse ;

OF_n = montant de l'offre n.

Sélection de la meilleure offre :

- La note globale d'une offre n est calculée comme suit :

$$NG_n = \frac{70\% * NT_n}{100} + \frac{30\% * NF_n}{100}$$

NGn = note globale de l'offre n ;
 NTn = note technique de l'offre n (70 points ≤ NTn ≤ 100 points) ;
 NFn = note financière de l'offre n.

➤ L'offre retenue sera celle qui aura obtenu la meilleure note globale NGn.

Attribution de la note technique :

Critères	Poids	Point maxi
<i>Techniques</i>	100%	100 points
Critère A : Diplôme d'expert-comptable		
Critère B : Expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de l'expertise-comptable <ul style="list-style-type: none"> • 10 ans d'expérience8 points • Entre 10 et 15 ans..... 10 points • Plus de 15 ans.....15 points 	15%	15
Critère C : Méthodologie de travail Qualitatif (L'évaluation du comité sera basée sur la qualité de la méthodologie en tenant compte de la présentation, l'approche et la stratégie ainsi que la faisabilité de la mise en œuvre). <ul style="list-style-type: none"> • Le contenu de la tâche à accomplir est-il bien défini et correspond-il aux TDRs?.....10 points • La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet ?.....10 points 	20%	20
Critère D : expérience pratique avérée en matière électorale <ul style="list-style-type: none"> • Travail pour le compte d'une autorité électorale (ISIE, Cour des comptes), ou pour le compte d'un fournisseur de l'assistance électorale dans des thématiques reliées au financement de la campagne électorale : <ul style="list-style-type: none"> - Elections 2011 04 points - Elections 2014 07 points - Elections municipales 2018 07 points - Elections 2019 07 points 	25%	25
Critère E : Connaissance approfondie du cadre légal et réglementaire qui régit le financement des campagnes électorales en Tunisie <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'élaboration des textes réglementaires relatifs au financement des campagnes électorales 15 points <ul style="list-style-type: none"> 1 produit5 points 2 produits.....10 points 3 produits et plus.....15 points 	30%	30

<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'élaboration des guides et manuels de formation relatifs au financement des campagnes électorales15 points <ul style="list-style-type: none"> 1 produit5 points 2 produits.....10 points 3 produits et plus.....15 points 		
<p>Critère G : Expérience dans l'animation et la modération d'ateliers de travail et de conférences</p> <p style="padding-left: 40px;">Un atelier 3 points Entre 2 et 4 ateliers.....5 points 5 ateliers et plus..... 10 points</p>	10%	10
<i>Financières</i>		
Proposition financière la moins disante		